

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation
22/06/2026
Date d'affichage
22/06/2026
Nombre de conseillers en exercice
15
Nombre de conseillers présents
11
Nombre de conseillers votants
14

L'an deux mille vingt-six, le deux juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué en date du vingt-deux juin deux mille vingt-six, s'est réuni dans la salle de réunion du conseil municipal de la commune de Les Ventes.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Stéphane SIMON, maire.

Mme Béatrice CENIER a été élue secrétaire de séance (Article L2121-15 du CGCT).

Aucun commentaire n'est formulé sur le compte-rendu dernier conseil municipal.

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	22/06/2026	Date d'affichage	22/06/2025		
Nombre de conseillers en exercice	15	Nombre de conseillers présents	11	Nombre de conseillers votants	14

L'an deux mille vingt-six, le deux juillet, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué en date du vingt-deux juin deux mille vingt-six, s'est réuni dans la salle de réunion pour les associations de la commune de Les Ventes.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Stéphane SIMON, Maire.

NOM Prénom	Présent	Absent excusé	Donne pouvoir à	NOM Prénom	Présent	Absent excusé	Donne pouvoir à
M SIMON Stéphane	X			M HENNEQUEZ Patrick	X		
Mme CENIER Béatrice	X			Mme POZNANSKI Joëlle		X	
M ROUSSARD Michel		X	Mme Françoise DAUPHIN	M MAILLARD Christian	X		
Mme DAUPHIN Françoise	X			Mme CORON Virginie		X	M Fabrice WALLART
M WALLART Fabrice	X			M RADIGUE Brice	X		
Mme PIN Béatrice	X			Mme GUITTON Stacy	X		
M FLUTEAU Pascal	X			M BALOURDET Joël		X	Mme Stacy GUITTON
Mme SELLE Anne-Laure	X						

Mme Béatrice CENIER a été élue secrétaire (Article L2121-15 du CGCT).

Délibération n° 26/034 – ELECTIONS Désignation d'un ou plusieurs référents éco élu

Dans le cadre des travaux engagés par Evreux Portes de Normandie en matière de territoire durable, il est proposé aux conseillers municipaux qui le souhaitent de rejoindre le groupe des éco-élus.

Ce groupe de travail, identifié par le bureau communautaire, constitue :

- un lieu de réflexion et de travail sur les enjeux du territoire ;
- un espace d'information, de partage et de montée en compétence sur les projets et politiques publiques en cours ou à venir.

Les sujets abordés couvrent notamment (liste non exhaustive) :

- diagnostic de vulnérabilité ;
- plan de prévention du bruit dans l'environnement ;
- économie circulaire ;
- plan climat énergie territorial (PCAET) ;
- qualité de l'air ;
- agriculture et alimentation ;
- mobilités durables ;
- biodiversité ;
- énergie.

Le fonctionnement du groupe repose sur une articulation précise entre les instances :

- le bureau communautaire sollicite régulièrement le groupe de travail des éco-élus. Il choisit les sujets à approfondir et sollicite le groupe pour travailler, se former ou produire des analyses et propositions ;
- le groupe de travail des éco-élus :
 - o approfondit les problématiques identifiées ;
 - o analyse les situations (enjeux, causes, leviers) ;
 - o élabore des propositions à destination du bureau
- le bureau communautaire apprécie les propositions, mesure les avancées, ajuste les orientations et décide de leur mise en œuvre ;
- le conseil communautaire débat, décide et adopte les délibérations issues de ces travaux.

Date	Signature
02 juillet 2026	Stéphane SIMON, Maire  

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	22/06/2026	Date d'affichage	22/06/2025		
Nombre de conseillers en exercice	15	Nombre de conseillers présents	11	Nombre de conseillers votants	14

L'an deux mille vingt-six, le deux juillet, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué en date du vingt-deux juin deux mille vingt-six, s'est réuni dans la salle de réunion pour les associations de la commune de Les Ventes.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Stéphane SIMON, Maire.

NOM Prénom	Présent	Absent excusé	Donne pouvoir à	NOM Prénom	Présent	Absent excusé	Donne pouvoir à
M SIMON Stéphane	X			M HENNEQUEZ Patrick	X		
Mme CENIER Béatrice	X			Mme POZNANSKI Joëlle		X	
M ROUSSARD Michel		X	Mme Françoise DAUPHIN	M MAILLARD Christian	X		
Mme DAUPHIN Françoise	X			Mme CORON Virginie		X	M Fabrice WALLART
M WALLART Fabrice	X			M RADIGUE Brice	X		
Mme PIN Béatrice	X			Mme GUITTON Stacy	X		
M FLUTEAU Pascal	X			M BALOURDET Joël		X	Mme Stacy GUITTON
Mme SELLE Anne-Laure	X						

Mme Béatrice CENIER a été élue secrétaire (Article L2121-15 du CGCT).

Le groupe de travail des éco-élus est :

- présidé par M Xavier HUBERT (2^{ème} vice-président – Aménagement du territoire & transition écologique – énergies)
- animé par M Christophe ALORY (12^{ème} vice-président – Grand cycle de l'eau – Biodiversité – BAC (bassins alimentation des captages) – Espaces verts EPN)

Il est donc proposé aux conseillers municipaux qui le souhaitent de bien vouloir se manifester pour participer aux réunions des éco-élus.

Présentation faite, les membres du conseil municipal qui souhaitent être éco-élus sont :

- M Stéphane SIMON
- Mme Françoise DAUPHIN
- M Christian MAILLARD
- M Pascal FLUTEAU

Date	Signature
02 juillet 2026	Stéphane SIMON, Maire  

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	22/06/2026	Date d'affichage	22/06/2025		
Nombre de conseillers en exercice	15	Nombre de conseillers présents	11	Nombre de conseillers votants	14

L'an deux mille vingt-six, le deux juillet, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué en date du vingt-deux juin deux mille vingt-six, s'est réuni dans la salle de réunion pour les associations de la commune de Les Ventes.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Stéphane SIMON, Maire.

NOM Prénom	Présent	Absent excusé	Donne pouvoir à	NOM Prénom	Présent	Absent excusé	Donne pouvoir à
M SIMON Stéphane	X			M HENNEQUEZ Patrick	X		
Mme CENIER Béatrice	X			Mme POZNANSKI Joëlle		X	
M ROUSSARD Michel		X	Mme Françoise DAUPHIN	M MAILLARD Christian	X		
Mme DAUPHIN Françoise	X			Mme CORON Virginie		X	M Fabrice WALLART
M WALLART Fabrice	X			M RADIGUE Brice	X		
Mme PIN Béatrice	X			Mme GUITTON Stacy	X		
M FLUTEAU Pascal	X			M BALOURDET Joël		X	Mme Stacy GUITTON
Mme SELLE Anne-Laure	X						

Mme Béatrice CENIER a été élue secrétaire (Article L2121-15 du CGCT).

Délibération n° 26/035 – DECI**Présentation du projet de pose d'une citerne souple au Merger**

M Stéphane SIMON, Maire, signale au conseil municipal que le dossier de la citerne incendie au Merger a été revu.

Le projet initial consistant en la pose d'une citerne enterrée dans le chemin communal. A ce jour, il semblerait que le projet puisse être revu et consisterait en la pose d'une citerne souple sur une partie du terrain de M Campmas.

Une étude financière a été réalisée et est ainsi présentée :

réserve de 120m³

	Cuve enterrée dans le chemin	Réserve souple sur terrain	surface terrain	prix au m ²
Travaux		18 000,00 €	220 m ²	10
Achat terrain		2 200,00 €		
Frais de notaire pour achat terrain		557,00 €		
Frais géomètre		1 900,00 €		
Frais de notaire achat terrain rue du Hamel		273,00 €		
Déplacement candélabre rue d'Evreux		550,00 €		
TOTAL	42 954,00 €	23 480,00 €		
	- value	19 474,00 €		

Le branchement eau n'est pas inclus pour les 2 propositions

Date	Signature
02 juillet 2026	Stéphane SIMON, Maire  

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	22/06/2026	Date d'affichage	22/06/2025		
Nombre de conseillers en exercice	15	Nombre de conseillers présents	11	Nombre de conseillers votants	14

L'an deux mille vingt-six, le deux juillet, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué en date du vingt-deux juin deux mille vingt-six, s'est réuni dans la salle de réunion pour les associations de la commune de Les Ventes.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Stéphane SIMON, Maire.

NOM Prénom	Présent	Absent excusé	Donne pouvoir à	NOM Prénom	Présent	Absent excusé	Donne pouvoir à
M SIMON Stéphane	X			M HENNEQUEZ Patrick	X		
Mme CENIER Béatrice	X			Mme POZNANSKI Joëlle		X	
M ROUSSARD Michel		X	Mme Françoise DAUPHIN	M MAILLARD Christian	X		
Mme DAUPHIN Françoise	X			Mme CORON Virginie		X	M Fabrice WALLART
M WALLART Fabrice	X			M RADIGUE Brice	X		
Mme PIN Béatrice	X			Mme GUITTON Stacy	X		
M FLUTEAU Pascal	X			M BALOURDET Joël		X	Mme Stacy GUITTON
Mme SELLE Anne-Laure	X						

Mme Béatrice CENIER a été élue secrétaire (Article L2121-15 du CGCT).

A la date d'aujourd'hui, la commune n'a pas eu de réponse quant à la subvention 'fond vert' demandées pour la citerne enterrée, qui avait déjà fait l'objet d'une précédente délibération (délibération n°25/037 du 09 octobre 2025).

Il est demandé au conseil municipal de bien vouloir se prononcer sur le nouveau projet de citerne incendie au Merger. Si le nouveau projet est accepté, la demande de fond vert sera annulée, une nouvelle de mande de subvention devra être formulée auprès des services de l'état sans préjuger de son accord.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **ACCEPTE**, à l'unanimité le nouveau projet de citerne souple au Merger ;
- **AUTORISE**, à l'unanimité, M le Maire à demander toutes les subventions nécessaires à la réalisation de ce projet ;
- **RENONCE**, à l'unanimité, au projet de citerne enterrée ;
- **DEMANDE**, à l'unanimité, l'annulation de la délibération n°25/037 – TRAVAUX DECI – Création d'une réserve incendie au Merger en date du 09 octobre 2025.

Date	Signature
02 juillet 2026	Stéphane SIMON, Maire  

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	22/06/2026	Date d'affichage	22/06/2025		
Nombre de conseillers en exercice	15	Nombre de conseillers présents	11	Nombre de conseillers votants	14

L'an deux mille vingt-six, le deux juillet, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué en date du vingt-deux juin deux mille vingt-six, s'est réuni dans la salle de réunion pour les associations de la commune de Les Ventes.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Stéphane SIMON, Maire.

NOM Prénom	Présent	Absent excusé	Donne pouvoir à	NOM Prénom	Présent	Absent excusé	Donne pouvoir à
M SIMON Stéphane	X			M HENNEQUEZ Patrick	X		
Mme CENIER Béatrice	X			Mme POZNANSKI Joëlle		X	
M ROUSSARD Michel		X	Mme Françoise DAUPHIN	M MAILLARD Christian	X		
Mme DAUPHIN Françoise	X			Mme CORON Virginie		X	M Fabrice WALLART
M WALLART Fabrice	X			M RADIGUE Brice	X		
Mme PIN Béatrice	X			Mme GUITTON Stacy	X		
M FLUTEAU Pascal	X			M BALOURDET Joël		X	Mme Stacy GUITTON
Mme SELLE Anne-Laure	X						

Mme Béatrice CENIER a été élue secrétaire (Article L2121-15 du CGCT).

Délibération n° 26/036 – SIEGE 27
Déplacement d'un candélabre rue d'Evreux

Monsieur Stéphane SIMON, Maire, informe le conseil municipal que, lors de travaux de réfection de la voirie rue d'Evreux, un candélabre a été posé devant l'entrée d'un champ empêchant son propriétaire d'accéder à sa propriété par cette entrée.

Le SIEGE 27 nous a fait parvenir un devis pour la dépose et la repose du candélabre et de son massif, l'adaptation de son réseau d'alimentation et la réfection des sols. Le montant du devis est de 1 100 € TTC. La part communale est de 60% du montant HT soit 550 €. Le reste étant pris en charge par le SIEGE 27.

Il est demandé au conseil municipal de bien vouloir accepter le devis du SIEGE 27 pour la dépose et la repose du candélabre et de son massif, l'adaptation de son réseau d'alimentation et la réfection des sols pour une part communale de 60% du montant HT soit 550 €. Le reste étant pris en charge par le SIEGE 27.

*Après en avoir délibéré, le conseil municipal **ACCEPTE**, à l'unanimité, le devis du SIEGE 27 pour la dépose et la repose du candélabre et de son massif, l'adaptation de son réseau d'alimentation et la réfection des sols pour une part communale de 60% du montant HT soit **550 €**. Le reste étant pris en charge par le SIEGE 27.*

Date	Signature
02 juillet 2026	Stéphane SIMON, Maire  

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	22/06/2026	Date d'affichage	22/06/2025		
Nombre de conseillers en exercice	15	Nombre de conseillers présents	11	Nombre de conseillers votants	14

L'an deux mille vingt-six, le deux juillet, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué en date du vingt-deux juin deux mille vingt-six, s'est réuni dans la salle de réunion pour les associations de la commune de Les Ventes.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Stéphane SIMON, Maire.

NOM Prénom	Présent	Absent excusé	Donne pouvoir à	NOM Prénom	Présent	Absent excusé	Donne pouvoir à
M SIMON Stéphane	X			M HENNEQUEZ Patrick	X		
Mme CENIER Béatrice	X			Mme POZNANSKI Joëlle		X	
M ROUSSARD Michel		X	Mme Françoise DAUPHIN	M MAILLARD Christian	X		
Mme DAUPHIN Françoise	X			Mme CORON Virginie		X	M Fabrice WALLART
M WALLART Fabrice	X			M RADIGUE Brice	X		
Mme PIN Béatrice	X			Mme GUITTON Stacy	X		
M FLUTEAU Pascal	X			M BALOURDET Joël		X	Mme Stacy GUITTON
Mme SELLE Anne-Laure	X						

Mme Béatrice CENIER a été élue secrétaire (Article L2121-15 du CGCT).

Questions Diverses**1- Retour de la commission voirie/déchets**

Madame Françoise DAUPHIN, troisième adjointe, présente au conseil municipal le compte rendu de la commission voirie d'EPN.

Dans l'intérêt communautaire, le service voirie d'EPN prend en charge les voiries communales publique (au sens foncier du terme, c'est-à-dire les voiries inscrites au cadastre comme classées dans le domaine public sans numérotation de propriété).

La notion de Voirie publique est à différencier de celles « ouvertes au public » (pour des voies privées) ou dans le « domaine public » concernant des promenades aménagées ou des espaces verts.

La compétence voirie recouvre la charge de l'entretien et de l'aménagement de la chaussée et de ses dépendances

Sont exclus de la compétence Voirie :

- L'éclairage public sauf en zones d'activités
- La signalisation lumineuse de confort (feux clignotants, radars pédagogiques...)
- Le mobilier urbain : corbeilles, bancs ; panneaux d'information, miroirs ...
- Les espaces verts, zone enherbées et arbres d'ornement en agglomération sauf zone d'activité

Convention Viabilité Hivernale : EPN recherche des Agriculteurs pour améliorer le service

PROGRAMME Travaux voiries : nous sommes toujours sur la liste complémentaire en attente d'étude pour finaliser la réfection des rues du Hanoy et du Hamel.

Date	Signature
02 juillet 2026	Stéphane SIMON, Maire 



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	22/06/2026	Date d'affichage	22/06/2025		
Nombre de conseillers en exercice	15	Nombre de conseillers présents	11	Nombre de conseillers votants	14

L'an deux mille vingt-six, le deux juillet, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué en date du vingt-deux juin deux mille vingt-six, s'est réuni dans la salle de réunion pour les associations de la commune de Les Ventes.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Stéphane SIMON, Maire.

NOM Prénom	Présent	Absent excusé	Donne pouvoir à	NOM Prénom	Présent	Absent excusé	Donne pouvoir à
M SIMON Stéphane	X			M HENNEQUEZ Patrick	X		
Mme CENIER Béatrice	X			Mme POZNANSKI Joëlle		X	
M ROUSSARD Michel		X	Mme Françoise DAUPHIN	M MAILLARD Christian	X		
Mme DAUPHIN Françoise	X			Mme CORON Virginie		X	M Fabrice WALLART
M WALLART Fabrice	X			M RADIGUE Brice	X		
Mme PIN Béatrice	X			Mme GUITTON Stacy	X		
M FLUTEAU Pascal	X			M BALOURDET Joël		X	Mme Stacy GUITTON
Mme SELLE Anne-Laure	X						

Mme Béatrice CENIER a été élue secrétaire (Article L2121-15 du CGCT).

2- Distribution du bulletin municipal

Monsieur Stéphane SIMON, Maire, informe le conseil municipal que l'agent est actuellement très occupé par les tontes en entretiens des espaces verts et qu'il lui sera difficile de prendre en charge la distribution du bulletin municipal. Monsieur Stéphane SIMON, Maire, propose aux conseillers de prendre en charge la distribution du bulletin municipal de juillet. L'ensemble du conseil municipal accepte. Le plan de distribution est fourni aux conseillers.

3- Date du prochain conseil municipal

La prochaine réunion du conseil municipal est prévue le jeudi 17 septembre à 20h30.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Stéphane SIMON, Maire, lève la séance à 21h43.

Date	Signature
02 juillet 2026	Stéphane SIMON, Maire 